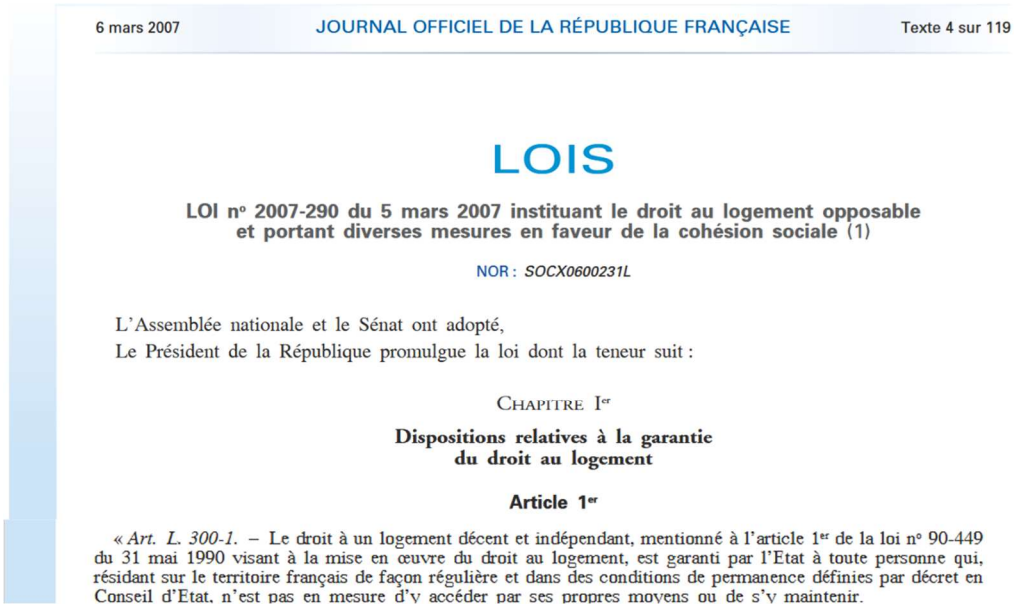
LE DROIT AU LOGEMENT, DROIT FONDAMENTAL COMPOSANTE DE L'ÉTAT DE DROIT

Journée organisée par l'Institut Paul Bouchet

Samedi 12 décembre 2026

École Normale Supérieure 44, rue d'Ulm – 75005 Paris

Salle Dussane



6 mars 2007 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 4 sur 119

LOIS

LOI n° 2007-290 du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable et portant diverses mesures en faveur de la cohésion sociale (1)

NOR : SOCX0600231L

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté,
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

CHAPITRE Ier

Dispositions relatives à la garantie du droit au logement

Article 1er

« *Art. L. 300-1.* – Le droit à un logement décent et indépendant, mentionné à l'article 1er de la loi n° 90-449 du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement, est garanti par l'Etat à toute personne qui, résidant sur le territoire français de façon régulière et dans des conditions de permanence définies par décret en Conseil d'Etat, n'est pas en mesure d'y accéder par ses propres moyens ou de s'y maintenir.



L'accès à un logement décent et abordable est un droit fondamental à portée universelle comme le sont le droit à l'éducation et le droit à la santé.

Or, ce droit au logement est largement méconnu : des milliers d'enfants sont à la rue ; un million de personnes sont dépourvues de logement personnel et trois autres millions sont mal logées.

Les personnes les plus précaires paient à cette situation un tribut particulier et ce alors même qu'une loi, adoptée en 2007 (la loi DALO) a créé un dispositif spécifique aux fins de rendre effectif l'accès de personnes précarisées à un logement.

2027, année d'élection présidentielle, sera également l'année du 20ème anniversaire du vote de la loi DALO, qui fut l'un des combats essentiels de Paul BOUCHET, dont l'Institut Paul Bouchet a pour objet de perpétuer les engagements.

À l'occasion de ces échéances, l'Institut Paul Bouchet, à l'instar des associations signataires du Manifeste Dalo 2027, souhaite rappeler l'urgence d'une politique volontariste du droit au logement, droit fondamental dont le respect absolu, dans un État de droit, est indispensable à la garantie de l'égale dignité des personnes.

(inscription obligatoire : institutpb@outlook.fr)

Nombre de places limité. Il est recommandé de s'inscrire avant le 1er décembre en indiquant : Nom, Prénom, qualité et (facultatif) n° de téléphone.

Institut Paul Bouchet, siège : Château de Goutelas, 277 route de Goutelas - 42130 Marcoux

Site : https://www.institutpaulbouchet.org/

PROGRAMME

10H00 - Accueil

10H30 – Ouverture du Colloque

Présidence : Michèle LEDUC

Bénéficier d'un logement décent et abordable est un droit fondamental : spécificités et conséquences.

Animation et modération : Christine LAZERGES

Observations sur l'ampleur du mal logement en France

Manuel DOMERGUE

Spécificités des droits fondamentaux / Conséquences pratiques de cette qualification (opposabilité, justiciabilité, recevabilité)

Antoine LYON-CAEN

La reconnaissance européenne et internationale du droit au logement comme droit fondamental

Emmanuel DECAUX

12H30/13H30 – Pause déjeuner : Encas/café sur place – *contribution : 15€*

13H30/15H00

Table ronde

Pourquoi le dispositif administratif et juridictionnel de la Loi DALO n'assure-t-il pas l'opposabilité effective du droit au logement?

Animation et modération : Claire HÉDON

Caroline GÉRARD

Olivier MORZELLE

Alain REGNIER

Florian ROUSSEL

15H00/15H15 – Pause

15H15/16H45

Table ronde :

Les nécessaires compétence(s) et responsabilité(s) des collectivités territoriales, codébitrices avec l'État de l'obligation DALO ? État des lieux et perspectives.

Animation et modération : Bernard LACHARME

Jacques BAUDRIER

Emmanuelle COSSE

René DUTREY

Cédric Van STYVENDAEL

16H45/17H00

Rapport conclusif

Mireille IMBERT – QUARETTA

INTERVENANTES ET INTERVENANTS

Michèle Leduc

Normalienne et physicienne, actuellement directrice de recherche émérite au CNRS, elle travaille dans le groupe de recherche du prix Nobel Cohen-Tannoudji et pour le réseau francilien de recherche sur les technologies quantiques. Elle a dirigé le Laboratoire Kastler Brossel à l'ENS, présidé la Société française de physique et exercé diverses fonctions de responsabilité à haut niveau dans la politique de la recherche nationale et internationale. Elle a présidé le *COMETS* (Comité d'éthique du CNRS) et est actuellement corédactrice en chef de la revue *Raison Présente* qui prend pour objet la vie sociale, économique et politique.

Christine Lazerges

Professeure émérite de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ancienne présidente de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (2012-2018), ancienne vice-présidente de l'Assemblée nationale.

Manuel Domergue

Directeur des études de la Fondation pour le logement des défavorisés. Depuis 2014, il coordonne le rapport sur l'état du mal-logement en France. Il est également membre du Haut Comité pour le droit au logement et co-porte-parole du Collectif des associations pour le logement. Il a coécrit *Crise du logement. Bien la comprendre pour mieux la combattre* (2014, éditions du Cavalier Bleu) et *Plus personne à la rue. C'est possible et c'est un choix,* (2026, éditions First).

Emmanuel Decaux

Professeur émérite de l'Université Paris Panthéon-Assas et président de la Fondation René Cassin. Il a été membre de la sous-commission des Droits de l'homme des Nations Unies et président du Comité des disparitions forcées. Il a également été vice-président de la CNCDH.

Antoine Lyon-Caen

Professeur émérite de l'Université Paris 10 Nanterre, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.

Claire Hédon

Juriste et journaliste, elle s'est engagée en 1993 dans le mouvement ATD Quart Monde dont elle est devenue présidente en 2015. Elle est membre du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) et du Comité national d'éthique. Elle a été la Défenseure des droits de 2020 à 2026.

Caroline Gérard

Avocate, vice-présidente de l'Association DALO. Après avoir travaillé sur les problématiques de l'habitat social au sein d'un cabinet dédié aux projets publics, elle a rejoint en 2016 le réseau des avocats de la Fondation pour le logement et développé une activité en droit du logement. Elle participe à la permanence interassociative d'accès au droit pilotée par l'Association DALO depuis sa création en 2018.

Olivier Morzelle

Président d'ATD Quart Monde France. Allié du mouvement ATD Quart Monde depuis plus de 40 ans, d'abord au sein des éditions du mouvement, puis au travers de la participation aux universités populaires Quart Monde de Paris et de Normandie, est investi sur la maltraitance institutionnelle et l'exclusion énergétique. Il préside ATD Quart Monde France depuis 2025. A été cadre dirigeant de la fonction publique d'État, successivement aux ministères de l'agriculture, du logement, et de la transition écologique.

Alain Régnier

Ancien Délégué interministériel à l'hébergement et à l'accès au logement, président de la Fédération SOLIHA, ancien haut-fonctionnaire, Alain Régnier a piloté la création de la délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement de 2008 à 2014. En 2018, il prend la tête de la délégation interministérielle à l'accueil et à l'intégration des réfugiés jusqu'en 2024. Cette même année, il est élu président de la Fédération SOLIHA, et deux ans plus tard de la Fédération nationale des Samu sociaux dans la continuité de ses engagements en faveur du droit au logement.

Florian Roussel,

Maître des requêtes au Conseil d'État, en détachement à l'IGAS. Après avoir exercé des fonctions de magistrat administratif au tribunal administratif de Paris puis à la cour administrative d'appel de Paris, Florian Roussel est devenu maître des requêtes au Conseil d'État (2016). Il a siégé, comme rapporteur puis rapporteur public, à la 5e chambre de la section du contentieux (en charge notamment du droit du logement), ainsi qu'à la section sociale. Il est depuis février dernier en détachement à l'IGAS.

Bernard Lacharme

Président de l'Association DALO. A été secrétaire général du Haut comité pour le logement des personnes défavorisées de 2002 à 2013. Fondateur et président de l'Association DALO, qui promeut une bonne application de la loi DALO, il est l'auteur de *Le droit au logement opposable, une boussole pour sortir de la crise* – (2026, éditions Le Moniteur).

René Dutrey

Secrétaire général du Haut comité pour le droit au logement. Ancien adjoint au maire de Paris, René Dutrey est issu du mouvement associatif pour la défense des droit fondamentaux. Il est actuellement secrétaire général du Haut Comité pour le droit au logement, organisme de conseil, rattaché au service du Premier ministre.

Emmanuelle Cosse

Ancienne ministre du Logement, présidente de l'Union sociale pour l'habitat. Emmanuelle Cosse est présidente de l'Union sociale pour l'habitat depuis novembre 2020. Elle a été ministre du Logement et de l'Habitat durable (2016-2017) et vice-présidente du Conseil régional d'Ile-de-France (2010-2015) en charge du logement. Elle a été secrétaire nationale d'Europe Écologie Les Verts (2013-2016) et présidente d'Act-up-Paris (1999-2001). Elle est également présidente de Batigère Habitats Solidaires depuis février 2019.

Jacques Baudrier,

Adjoint au Maire de Paris chargé du logement depuis 2023, Jacques Baudrier défend une politique, pour que tout·es les parisien·nes puissent habiter dignement dans leur ville. Cette politique est axée sur le développement du logement social et abordable, sur la protection des locataires via l'encadrement des loyers, la lutte contre la vacance et contre la prolifération des meublés. La rénovation et l'adaptation face aux changements climatiques du parc public et privé sont au cœur de son action.

Cédric Van Styvendael,

Maire de Villeurbanne, vice-président chargé de la culture de la Métropole de Lyon de 2020 à 2026, il a œuvré dans le secteur du logement social. Directeur général de Villeurbanne Est Habitat, dont la fusion avec Porte des Alpes Habitat a donné naissance à Est Métropole Habitat, il est nommé en 2019 directeur général du GIE « La Ville Autrement ». Président d'Housing Europe, la fédération européenne du logement social. Cédric Van Styvendael est également engagé au sein de l'Union sociale pour l'habitat en tant que membre du comité exécutif depuis mai 2026.

Mireille Imbert Quaretta

Conseillère d'État (honoraire), après avoir été magistrate judiciaire (1972-2000), membre de la commission de révision du code pénal (1981-1986) avec Mireille Delmas-Marty et Paul Bouchet, elle a été nommée déléguée générale de la CNCIS (1994-1997) sous la présidence de Paul Bouchet.